

La taille en têtard

Guillaume JULIAN, animateur Chantier nature

La taille en têtard présente un intérêt patrimonial, touristique et paysager. Indissociable du paysage riedien, le saule têtard est le symbole de toute une tradition.

A l'origine, ce type de taille répondait à de nombreux usages tels que la vannerie, la recherche de terreau accumulé dans les trous des vieux saules, l'approvisionnement de différents feuillages pour l'affouragement du bétail (le frêne, par exemple), et bien sûr, le bois de chauffage.

Un milieu de vie en déclin !

La taille en têtard permet un vieillissement extrême des arbres, puisque tous les inconvénients directement liés à leur sénescence* sont éliminés (déchaussement, chute de branches...).

Ainsi, les vieux têtards, avec leurs nombreuses cavités, leur écorce rugueuse et la densité élevée de leurs branches, offrent de nombreuses possibilités d'abris, de nourrissage et de reproduction pour la faune. On y trouve de nombreux oiseaux nicheurs comme la chouette hulotte, la chouette chevêche, le faucon crécerelle, le pic vert, la mésange bleue, la mésange charbonnière, le rouge gorge, le moineau friquet, le hibou moyen-duc, le merle... sans oublier la multitude d'insectes et le lièvre, le hérisson, le lérot ou les crapauds. Le saule têtard est vraiment un monde à lui tout seul !



Dans le cas de la création de têtard à partir d'arbres existants, la coupe doit être légèrement en biseau et franche afin de ne pas éclater les troncs et les souches. Les branches repoussent ensuite en "couronne".

Photos : Guillaume JULIAN et Dr. Pierre SCHMITT

Pour toutes informations complémentaires, contactez la SAVA au 03.88.85.16.03.



© Patrick BARBIER

Une technique appelée l'émondage

Une taille en têtard consiste à tronçonner le tronc d'un arbre. Les branches repoussent ensuite "en couronne" en donnant une forme caractéristique au sommet du tronc (d'où son nom).

Le diamètre "idéal" pour créer un têtard est d'environ 20 à 30 cm. La hauteur du têtard peut-être variable, mais il ne faut pas perdre de vue l'aspect pratique, puisqu'il faudra revenir régulièrement le tailler.

La seule différence avec le recépage, qui s'effectue au plus près du sol, et qui après rejets, forme une cépée, est la hauteur d'intervention (1,50 à 2 m), après laquelle il y aura également formation de rejets. La hauteur permet d'éviter l'abroustissement des rejets par les herbivores domestiques ou sauvages.

Si tous les saules arborescents peuvent être recépés, d'autres espèces supportent également ce traitement (frêne, orme, tilleul...).

Dans le cas où la végétation est soumise à la pression animale, cette pratique présente un intérêt dans la mesure où les rejets ne sont pas accessibles par le bétail.

Ce type de traitement est donc particulièrement adapté à des arbres isolés, dans des pâtures, mais est fortement déconseillé en situation de ripisylve (végétation en bord de cours d'eau).

Pour garder ses caractéristiques et ses avantages, un saule têtard doit être taillé régulièrement (au moins tous les 5 à 7 ans) sinon les branches, en vieillissant, peuvent occasionner un éclatement du tronc.

* Processus physiologique du vieillissement



Section d'Aménagement
Végétal d'Alsace